

Consultation pour marché de maitrise d'œuvre

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Sitom Sud Gard 150 Rue Louis Landi – Bât.B immeuble l'AXIOME – 30900 Nîmes**

Tél.: **04.66.04.71.50**,

Adresse internet: https://www.sitomsudgard.fr/

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement

Objet du marché:

Maitrise d'œuvre pour L'aménagement et la securisation de l'accés au site de l'Eco pôle

CPV - Objet principal: 71420000-8

Caractéristiques principales :

Le présent marché a pour objet de confier à un prestataire une mission complète de maitrise d'œuvre pour l'aménagement et la sécurisation de l'accès au site de l'Eco pôle où sont implantés l'usine de valorisation énergétique EVOLIA et le centre de tri VALRENA, et ce en coordination avec les 2 exploitants.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires :

Possibilité de passer des avenants conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics. Possibilité de passer des marchés complémentaires conformément à l'article 35 II 4 du Code des Marchés Publics.

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.
- Délai global maximum de paiement : **trente (30) jours calendaires** à compter de la date de réception de la facture dans les services du Sitom Sud Gard.
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits au Budget général primitif de l'exercice de l'année en cours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du

marché : en cas de groupement, la forme retenue par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Situation juridique - références requises :

- Une lettre de candidature (ou formulaire Dc1) si le candidat se présente seul ou en groupement et, dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement et l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- Une déclaration du candidat (ou formulaire Dc2) dûment remplie, datée et signée ;
- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière - références requises :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous avec leur pondération.

- Critère prix: 35 %

- Critère technique : 65 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Vendredi 22 avril 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nimes